

<b>DEPARTEMENT DE L'AIN</b>		<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
ARRONDISSEMENT : THOIRY COMMUNE : MIJOUX		
<b>OBJET :</b> Fin du contrat de location du tracteur Valtra et achat de ce dernier à hauteur de sa valeur résiduelle		<u>SEANCE DU 16.11.2023</u>
Date de convocation : 02.11.2023	Nb de conseillers En exercice : 10	<u>Etaient présents</u> : M. VIALLET, MC. COUTURIER, JF. JOLY, P. ECAILLE, D. JULLIARD. C.GROSGURIN. M. VUILLERMOZ. G. LEGAY
Date d'affichage : 02.11.2023	Présents : 8 Votants : 10	<u>Secrétaire de séance</u> : D. JULLIARD
N° Délibération 01247.2023.11.066	Pouvoirs : 2	

**OBJET : GESTION FINANCIERE – Fin du contrat de leasing du tracteur Valtra et achat de ce dernier à hauteur de sa valeur résiduelle**

Le contrat de leasing du tracteur Valtra N174, débuté le 15/12/2016, pour une durée de 84 mois (7 ans), arrivera à échéance le 20/12/2023. Le prix catalogue du tracteur était de 175 000€ TTC, négocié à 150 777,6€ TTC. Après un premier versement de 42 500€ HT (51 000 € TTC) à réception du véhicule, le loyer mensuel de la location du tracteur s'est élevé à 863€ HT (1 035,60€ TTC). La valeur résiduelle du tracteur Valtra N174 s'élève à 12 564,8€ HT (15 077€ TTC), aux termes du contrat précité.

Considérant que le tracteur est un élément indispensable au bon fonctionnement de la commune ;

Considérant qu'il a une faible durée d'utilisation (1522 heures) et que son état général est bon ;

Considérant que la valeur résiduelle représente 15 loyers TTC mensuels, soit à peine plus d'un an et que son état permet de le garder sans réparation lourde pendant encore plusieurs années ;

Considérant que la commune dispose à ce jour des crédits nécessaires (chapitre 21, budgété 382 096€ et consommé à 26,78 % au 31/10/23) ;

Madame le maire propose de lever l'option d'achat et d'acquérir le tracteur Valtra N174 pour un montant équivalent à sa valeur résiduelle.

Entendu l'exposé du maire ;

Après délibération, le conseil municipal décide :

- De lever l'option d'achat et d'acquérir le Valtra N174 pour la somme de 12 564,8€ HT (15 077€ TTC) ;
- D'autoriser Madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Envoyé en préfecture le 17/11/2023

Reçu en préfecture le 17/11/2023

Publié le

ID : 001-210102471-20231116-01247202311066-DE



Contre :/ 0 Abstention :/ 0 Pour :/ 10  
DELIBERATION N°01247.2023.11.066

---

Pour extrait d'acte conforme

Le Maire, Martine VIALLET

